



**LEGENDE**

**NIVEAU DU RISQUE**

**Risque nul à faible**  
I  
Aucun des facteurs déterminants ou aucune association des facteurs déterminants génératrice de mouvements n'est reconnue sur le site.

**Risque mal connu - incertitude**  
II  
2  
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).

**Risque moyen**  
3  
Tous les facteurs déterminants sont accessibles ; n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.

**Risque important**  
4  
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.

**Risque élevé ou très élevé**  
5  
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes, le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

**NATURE DU RISQUE**

Mouvements à intensité moyenne à forte

DECLARE	POTENTIEL		
ANCIEN	ACTUEL		
		Glissement	G
		Glissement banc sur banc	GB
		Glissement de versant	GV
		Effondrement	E
		Eboulement en masse	EM
		Chute de blocs	CB
		Chute de pierres	CP
		Eboulement banc sur banc	EB
		Eboulement de versant	EV
		Ravinement	R
		Coulée	C

Mouvements à faible intensité

		Affaissement	A
		Fluage	F
		Reptation	R
		Ravinement léger	RL

Zones de réception

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements)  
Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque, ex. Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.

	Couloir de chute de blocs
	Lave torrentielle

**REMARQUES :**

- Il faut souligner que la gradation entre risque mal connu (incertitude) et risque moyen, voire important, n'est pas formelle, puisque la méconnaissance du risque, n'exclut pas son importance, il est donc difficile de classer cette zone, sa position entre le risque nul ou faible et le risque moyen nous semble la moins mauvaise possible. Il ne nous semble pas pouvoir en effet évoluer en risque très élevé.
- Il est possible dans une zone d'exprimer un risque de faible intensité et de niveau plus élevé superposé à un risque de forte intensité de niveau moins élevé, la représentation inverse ne peut se produire puisque le risque de forte intensité serait prédominant.

Ex. : Un risque élevé (S5 : reptation) de faible intensité peut se superposer à un risque moyen de forte intensité (G3 glissement)

**QUALIFICATION DE L'ALÉA**

III Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

GA Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.

I Zone d'aléa mal déterminé où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.

L Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa.

II Zone exposée à un aléa limité où les phénomènes permettent en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortations devront tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.

NE Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière.

LG(A) Ces zones correspondent à un aléa limité pour une période de retour normale (de l'ordre de 100 ans). Le symbole GA (grande ampleur) indique ici que le territoire a connu des mouvements de versant dont la période de retour est probablement très grande (plusieurs siècles). Pour le PER, on propose de ne retenir que le risque limité L.

**CGC méditerranée**

**BRGM**  
BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

**3**

**PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES P.E.R**

**COMMUNE DE BLAUSASC**

CARTE DES MOUVEMENTS DE TERRAIN EN DYNAMIQUE ET ALÉA

1/5000

GST 86 617

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
L'ingénieur divisionnaire des T.P.E.  
Chef du service aménagement urbanisme construction

**Bernard MARTIN**